

Donc, on pense que c'est une discussion incontournable, on n'a pas toutes les solutions faites, mais elle ne peut pas être absente d'un Plan de mobilité d'une ville qui souhaite être carboneutre.

495

LA PRÉSIDENTE :

Et, nous arrêterons ainsi notre échange. Alors, Monsieur Rondia, Monsieur Rémillard, merci beaucoup et je vous souhaite une belle fin de soirée. Merci.

500

M. EMMANUEL RONDIA :

Merci beaucoup.

505

M. BLAISE RÉMILLARD :

Merci.

510

LA PRÉSIDENTE :

Au revoir.

515

**M. STÉPHANE MÉLANÇON
M. PIERRE MARCOUX
CLUB DE SKI DE FOND MONTRÉAL**

520

LA PRÉSIDENTE :

J'inviterais maintenant Messieurs Stéphane Mélançon et Pierre Marcoux.

M. STÉPHANE MÉLANÇON :

Madame, Messieurs les commissaires, merci de nous accueillir.

525

LA PRÉSIDENTE :

Bonsoir, Messieurs.

530

M. STÉPHANE MÉLANÇON :

Alors, mon collègue Pierre Marcoux et moi-même, Stéphane Mélançon, on est membres du Club de ski de fond Montréal.

535

Ce soir, ça nous fait plaisir de venir vous porter la voix de nos membres qui sont naturellement des pratiquants de ski ou d'activités hivernales de glisse.

540

Donc, c'est sûr que c'est très niché comme intervention qu'on va faire, parce qu'on va vous parler de l'hiver et pratiquement uniquement de l'hiver.

Et, il y a une raison pour ça parce que l'hiver, c'est une saison qui est mal aimée, la plupart des Montréalais et aussi, c'est une saison qui est souvent évacuée lorsqu'on fait nos réflexions d'aménagement, de design.

545

Oui, il y a des normes, il y a du déneigement, mais lorsque vient le temps de vraiment « qu'est-ce qu'on peut faire l'hiver, à quoi ressemble la Ville l'hiver, comment on va vivre en ville, l'hiver », ce qui est parfois un défi.

550 Bien, c'est assez pauvre ce qu'on trouve dans les documents, dans les réflexions et même dans le Plan d'urbanisme ou dans la proposition, le document préparé par les services de la Ville, on n'aborde pas du tout ou très peu cette notion-là autre que pour parler des changements climatiques et tout.

555 Mais bon, nous, on vous apporte la vision où est-ce que des gens sur le terrain, donc ce n'est pas une vision théorique ou qui arrive d'en haut, mais vraiment des gens d'en bas. Comment eux, ils vivent l'hiver à Montréal et c'est sur quoi on voulait vous entretenir.

560 Mais, il y a aussi un impact dans l'aménagement du terrain, du territoire, qu'on va aborder rapidement.

565 Alors rapidement, Ski de fond Montréal, c'est une organisation, bon, c'est un club, on a initié Sports-études, on représente plus de mille membres, on initie les Montréalais issus de l'immigration à la pratique du ski de fond.

570 Donc, à vivre en ville, à vivre l'hiver, rester actifs, apprivoiser l'hiver. Et, l'hiver en ville, c'est quoi? C'est le froid, l'humidité, ce sont les corridors de vent, ce sont les plaques de glace, donc l'expérience peut rapidement devenir négative et si on écoute Météo Média, on va passer le restant de la saison à l'intérieur.

575 Maintenant, l'hiver, c'est quoi? Ce sont aussi les paysages emblématiques, des sonorités particulières, des luminosités qui sont propres à l'hiver. Ce sont des paysages uniques et l'hiver aussi nous apporte la possibilité de pouvoir modeler l'environnement.

575 Tout dépendant ce qu'on fait avec la neige, avec les corridors ou les tracés, on peut redéfinir certains aménagements qui sont éphémères pour la saison d'hiver, mais il y a une opportunité à saisir.

580 Donc, je passe rapidement avec certaines diapositives simplement pour illustrer que l'hiver, il y a des endroits, les surfaces d'eau sont glacées, donc on peut s'approprier des espaces pour les patinoires ou pour de la pêche sur la glace.

585 Il y a un événement aussi sur le canot à glace sur le fleuve. Il y a différents moyens de glisser que ce soit le patin, la luge, le ski de fond, bien entendu, mais aussi différents moyens de se déplacer ou de profiter de l'hiver pour des citoyens.

Maintenant, là, on arrive au niveau de l'aménagement ou du Plan d'urbanisme. C'est qu'il est possible de développer de grands axes.

590 Actuellement, on ne ressent pas beaucoup de réflexions, ce sont des aménagements ponctuels, ce sont des sites, des parcs naturels où on pratique certaines activités hivernales.

595 Mais, ce qu'on souhaiterait, c'est qu'il y ait vraiment une réflexion plus large au niveau du Plan d'urbanisme pour vraiment qu'on puisse développer ou établir quels sont les axes ou les lieux où il y aura une pratique d'activités hivernales de façon intégrée, accessible, équitable sur le territoire.

600 Bon, à titre d'exemple, on a le Grand Sud-Ouest, et je vais passer la parole à mon collègue Pierre, où est-ce qu'on a fait un tracé le long du fleuve où est-ce qu'on peut circuler à pied ou à ski de fond.

LA PRÉSIDENTE :

Ça, c'est le rouge?

605 **M. STÉPHANE MÉLANÇON :**

Oui, exactement. Ce qui est en rouge, tout à fait. Et, il y a des possibilités de développer ce sentier-là. Par exemple, vers d'autres lieux. Pierre.

M. PIERRE MARCOUX :

610

Donc là, ce qu'on voit c'est le tracé en noir qu'on pourrait augmenter, c'est-à-dire de Verdun, on pourrait se rendre facilement en passant par la Cité du Havre, puis les différents ponts jusque sur le parc Jean-Drapeau.

615

Aussi, bien, il faudrait compléter le lien skiable et hivernal le long du canal Lachine, aussi. Il y a eu un début, c'est ce qu'on voit en rouge, mais ce qui est en noir est à faire.

Donc, si tu veux peut-être changer.

620

M. STÉPHANE MÉLANÇON :

Oui.

M. PIERRE MARCOUX :

625

Donc là, on voit ici, c'est sur le canal Lachine, c'est proche de la rue Dollard. Puis, on voit la neige, il y a un petit sentier hivernal d'année, puis il y a des pistes de ski de fond qui sont tracées par les skieurs et non pas par Parcs Canada, on espère qu'un jour, ce bout-là le soit aussi.

630

Donc là, aussi, le sentier du Grand Sud-Ouest s'il est prolongé via les axes de l'avenue du pont de la Concorde et l'avenue Pierre-Dupuis, bien c'est qu'on se retrouve finalement dans un milieu très, très agréable à voir sur l'Île Ste-Hélène et l'Île Notre-Dame.

635

Donc, on parle de gestion de territoire et d'aménagement, bien là, les carrés qui sont en verts, ce sont des zones qu'il faut penser à acheter ou à zoner, de conserver ces superficies-là vertes et non pas construire.

640 Parce que si on voit, plus tard, souvent on fait, vraiment, on a un bord de mer ou une promenade riveraine qu'on aurait de qualité métropolitaine, à cet endroit-là. Encore plus que ce qu'on voit là, c'est mieux même, bien, c'est différent que le Vieux-Port, mais ça se complète.

645 Donc, on voit ce qui se passe ici, sur cette photo-là, c'est sur l'Île-des-Sœurs, l'arrondissement, puis l'urbanisme ont permis de déconstruire plus haut, ce sont dégagés des rives, mais par contre, la Ville n'a pas profité d'acheter des terrains.

650 Tout ce qui est entre les édifices de 15 étages et la ligne blanche, c'est la propriété privée, puis finalement, l'arrondissement de Verdun a abandonné le ski à cet endroit-là, malheureusement, parce qu'il y avait trop de conflits, ce n'était pas assez large.

On ne pouvait pas l'élargir, on est collés sur l'eau, la bande riveraine est protégée au point de vue environnement.

655 Donc là, je vous montre la politique de protection des rives du gouvernement du Québec, puis on voit qu'il y a différents, en gros, c'est 15 mètres qu'on peut dire favorisés.

660 Si on regarde, si on aménage le 15 mètres, on se rappelle plutôt, sur l'image juste avant, bon, O.K., ça, ça va. Le 15 mètres, je l'ai superposé à gauche, puis là, on voit des usages qu'on peut faire, c'est-à-dire une piste de ski de fond, une piste cyclable, sentiers pédestres.

Ensuite, bon, un dégagement pour ne pas avoir trop d'édifices trop collés. Là, je l'ai mis huit mètres, mais sur la prochaine image, je l'ai mis beaucoup plus loin.

665 Au total, finalement, par rapport à la rive, la limite des hautes eaux qui est à gauche, c'est 200 mètres de propriétés que ce sont des superficies qu'on pourrait imaginer, qu'on voit déjà à Verdun, en fin de compte, sur le bord de l'eau, entre Lasalle et l'Hôpital de Verdun.

Donc, si tu peux tourner. Donc, je cède la parole à Stéphane.

670 **M. STÉPHANE MÉLANÇON :**

Donc ici, on voulait simplement, encore là, donner un côté d'aménagement à l'aspect hivernal. C'est que les aménagements qui sont faits l'été sans vraiment, du moins, selon notre point de vue, réfléchir à quoi ça va ressembler une fois qu'il va y avoir de la neige ou que ça va être...

675

Et là, bien, on met parfois des obstacles au déneigement, on met des obstacles, des fois, peut-être même pour l'aménagement de sentiers pédestres.

680 Donc, il s'agirait de réfléchir aussi au mobilier urbain, aux aménagements pour ne pas que ça devienne une nuisance une fois qu'on arrive en saison hivernale. Donc, c'est un petit rappel.

LA PRÉSIDENTE :

685 Il vous reste deux minutes.

M. STÉPHANE MÉLANÇON :

690 Très bien. Merci. Alors, un petit exemple, à l'Université de Montréal où est-ce qu'on connaît le pavillon principal avec une bordure de stationnement le long de la côte.

Bon, on avait proposé lors des consultations du réaménagement du site, de se garder, un peu comme disait Pierre, une marge pour pouvoir aménager des sentiers piétons, cyclistes et hivernaux.

695

Donc, on a fait une simulation, mais l'idée, c'est de vraiment réapproprier certaines bordures de stationnement, c'est en accord avec l'équipe précédente, pour que les citoyens puissent se réapproprier l'espace.

700 Alors, je passe à la suivante. On propose aussi de développer des pôles hivernaux avec ça, vient aussi la notion de changements climatiques. Bien entendu, les hivers, on vit de plus en plus d'épisodes de redoux, gel-dégèle et ça devient difficile de vivre l'hiver, de pratiquer des activités.

705 Parfois, les parcs sont fermés pendant plusieurs semaines; on attend qu'il neige. Donc, l'enjeu ici, c'est est-ce que l'hiver, finalement, ça va être une saison qui va être difficile à traverser parce que les activités hivernales ne pourront plus être pratiquées?

710 Ce qu'on propose, c'est de développer des pôles hivernaux où est-ce qu'on pourra avoir un enneigement suffisant avec de l'équipement pour pouvoir bien aménager les espaces. C'est toujours dans le souci d'équité et d'accessibilité.

715 Mais, si on veut que l'hiver, on puisse sortir dehors, même lorsqu'on a eu des épisodes qui rendent la pratique de l'activité difficile, bien, il faudra se poser des questions. Sans ça, vivre en ville l'hiver va devenir de plus en plus pénible et surtout de pratiquer des activités.

 Donc, ça va susciter peut-être de nouvelles pratiques, acheter des équipements...

LA PRÉSIDENTE :

720 ...Monsieur Mélançon?

M. STÉPHANE MÉLANÇON :

725 C'est terminé?

LA PRÉSIDENTE :

730 Bien non, mais 30 secondes, pour conclure.

M. STÉPHANE MÉLANÇON :

735 Oui, très bien. Alors, en conclusion, on sollicite des innovations soit dans les pratiques, soit dans des aménagements ou des équipements d'entretien ou de surface, différentes de ce qu'on fait actuellement parce qu'on n'a pas beaucoup évolués dans les pratiques d'aménagements hivernaux, actuellement.

740 On a des patinoires réfrigérées, fabrication de neige, on a un canon sur le mont Royal, il y a une dameuse, une seule, sur le territoire de la Ville qui est au mont Royal.

Donc, on travaille encore avec des anciens équipements et une ancienne façon de voir le territoire, alors que l'hiver, les changements climatiques vont nous apporter des enjeux sérieux.

LA PRÉSIDENTE :

745 Merci beaucoup, Monsieur.

M. STÉPHANE MÉLANÇON :

750 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

755 Questions, oui?

LE COMMISSAIRE CHARLES :

760 Merci beaucoup pour votre présentation. En fait, on se questionnait effectivement sur la cartographie de pistes qui pourraient être construites au niveau de l'Île. Votre plan sur le déploiement du réseau blanc nous donne une idée.

Deux petites questions : En termes d'estimation de coûts au niveau d'une piste qui contournerait la Ville au complet, est-ce que vous avez une estimation quant aux coûts?

765 Et également, si je comprends bien, est-ce que ça pourrait être intégré aux infrastructures existantes, à savoir des pistes cyclables qui pourraient devenir, durant l'hiver, une piste de ski et autres?

M. STÉPHANE MÉLANÇON :

770 Est-ce que tu veux répondre?

M. PIERRE MARCOUX :

775 Oui, je vais répondre. L'infrastructure qu'on voit sur le Grand Sud-Ouest prolongé jusqu'à l'Île Notre-Dame, ce n'est pas si dispendieux que ça parce premièrement, on parle de traçage, de damage, on n'est pas en train de faire du déneigement. On aménage la neige qui est là.

780 Donc c'est beaucoup moins cher que de construire des aré纳斯, des choses comme ça, puis d'entretenir. Donc, pour le coût, on pourra toujours aller trouver le budget, on pourrait vous le retrouver si vous voulez, mais je suis capable de le trouver, là.

Est-ce que vous voulez qu'on le trouve?

785 **LA PRÉSIDENTE :**

(inaudible)

M. STÉPHANE MÉLANÇON :

790 Oui? O.K. Est-ce que j'ai répondu...?

LE COMMISSAIRE CHARLES :

Oui. L'intégration par rapport aux infrastructures existantes?

795

M. STÉPHANE MÉLANÇON :

C'est sûr qu'il faudrait viser l'optimisation des infrastructures estivales qui pourraient être cyclées ou réutilisées l'hiver pour d'autres pratiques d'activités.

800

Bien entendu, ça ne serait peut-être pas viable d'avoir une infrastructure uniquement pour deux ou trois mois d'hiver. Donc l'idée, c'est de récupérer les bandes riveraines, des friches ou des corridors qui sont déjà existants, mais qui pourraient simplement être aménagés avec une dameuse, par exemple, pour le ski.

805

D'ailleurs, pour le parc linéaire du...

M. PIERRE MARCOUX :

Grand Sud-Ouest?

810

M. STÉPHANE MÉLANÇON :

Non, non, du canal Lachine, on fait maintenant du damage pour le sentier piéton parce que le damage est moins dommageable au niveau du gel par profondeur et il n'y a pas besoin d'utilisation d'abrasif.

815

Étant donné qu'on laisse une épaisseur de neige, il est toujours possible lorsqu'on a un redoux et qu'on a une surface de glace de deux-trois centimètres, avec une bonne dameuse, on peut machiner tout ça et la moudre.

820

Et le sentier, il devient encore praticable alors que lorsqu'on gratte jusqu'à la surface du trottoir, il reste toujours un résiduel de neige. Et lorsqu'il arrive un redoux, on transforme ça en patinoire.

825

Et, c'est la pratique qui a été adopté par le canal Lachine maintenant pour le sentier piétons. Et là, on ne parle pas de ski de fond, on parle vraiment de rendre un sentier plus praticable l'hiver après de multiples épisodes de redoux.

830

LE COMMISSAIRE CHARLES :

O.K., merci.

M. STÉPHANE MÉLANÇON :

835

Je vous en prie.

LE COMMISSAIRE INTERNOSCIA :

840

Donc, pour l'entretien de ces pistes-là, c'est, par exemple, le Canal, c'est Parcs Canada puis ensuite, bien, à Lachine, c'est la Ville de Lachine quand ils passent avec une dameuse. Je les ai même vues à Dorval.

845

Donc, c'est plus des ententes d'entretien d'opération de dameuse ou d'équipement pendant l'hiver, ce n'est pas nécessairement des infrastructures qui seraient dédiées.

Il y a certains endroits que la piste cyclable peut permettre d'avoir, en bordure, des pistes de ski de fond sans que ce soit un chemin dédié.

850

M. STÉPHANE MÉLANÇON :

855 Tout à fait. C'est exactement ce à quoi on pensait parce que bon, naturellement, ça ne sera pas justifiable au niveau des coûts, puis à moins que ça devienne un sentier permanent, mais sans ça, parce qu'il existe du ski d'été aussi, là, mais bon.

LE COMMISSAIRE INTERNOSCIA :

860 Mais, ce sont les villes...

M. STÉPHANE MÉLANÇON :

...oui.

865 **LE COMMISSAIRE INTERNOSCIA :**

...puis le propriétaire de la piste ou du réseau qui s'en occupe avec lesquels il faut négocier, c'est ça?

870 **M. STÉPHANE MÉLANÇON :**

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

875 D'autres questions?

LE COMMISSAIRE CHARLES :

880 Ça va pour moi, merci.

LA PRÉSIDENTE :

Vos parcs de jeux à ski, en tout cas, l'image avec les boss, là?

885 **M. STÉPHANE MÉLANÇON :**

Oui, oui.

LA PRÉSIDENTE :

890

Vous dites que ce sont des pôles qu'on devrait développer, les pôles hivernaux, avez-vous une estimation de où, combien?

M. STÉPHANE MÉLANÇON :

895

Du moins, c'est en réflexion. C'est sûr qu'il y a plusieurs critères au niveau de l'équité spatiale. On a, par exemple, l'Île Notre-Dame où est-ce qu'on fait certaines pratiques de ski, bien, de sports hivernaux. Le mont Royal qui est surutilisé présentement.

900

Un pôle qui est en devenir qui va être très intéressant, mais qui avance lentement dans son aménagement, c'est le parc Frédéric-Back qui est très intéressant aussi parce qu'il est situé à des endroits qui n'ont pas beaucoup d'équipement sportif, mais bon, on n'a pas de chalet, il n'y a rien.

905

Quand on fait des initiations de ski, par exemple, au parc Frédéric-Back, il faut marcher avec les jeunes pendant un kilomètre avant d'arriver au sentier parce qu'on est dans une roulotte de chantier.

910

Donc, pour l'instant, c'est très rébarbatif, mais il y a un potentiel énorme pour le nord de la Ville. Il faudrait voir aussi avec les parcs-nature, l'enjeu, mais là, c'est très pointu.

Mais les parcs-nature ferment à la tombée du jour, donc il n'y a plus de ski, c'est
contravention si on se présente dans un parc-nature le soir, présentement, alors qu'il fait noir à
4 heures, 5 heures.

915

Donc, c'est sûr qu'il y a un peu de coordination, il y a un peu de réflexion à faire, il faudrait
aussi faire un inventaire, comme disait monsieur Internoscia.

920

Il y a différents paliers administratifs, il ne se prête pas d'équipement, ils ne font pas
toujours de coordination, on prête des skis, on ne trace pas.

925

Et donc, il y aurait peut-être une espèce de vision ou des normes au niveau global, pour la
Ville, pour que vraiment les arrondissements puissent avoir un comportement, une signalisation,
une offre de service équitable.

930

Et, c'est ce à quoi faisait référence les pôles, surtout au niveau climatique c'est qu'on
ferme actuellement des parcs, on ferme des pratiques d'activité hivernale que ce soit la luge, le
patin, le ski, il ne se passe plus rien dans les parcs pendant des jours et des jours et on attend
qu'il neige.

935

Et s'il ne neige pas, il ne se passe rien; on reste à l'intérieur ou on fait de la course à pied
sur un trottoir glacé avec un peu de gravier. C'est tout ce que les citoyens ont à peu près à faire
l'hiver si, éventuellement, c'est vers ça qu'on se dirige, on le sait bien.

940

Donc, c'est ce à quoi voulait répondre les pôles hivernaux, c'est d'assurer, avec des
équipements et quelques investissements, bien sûr, au niveau d'infrastructure, soit de bâtiments
ou qu'on peut utiliser déjà ceux existants, mais surtout, on pense à l'enneigement.

Avoir un enneigement garanti de décembre à fin mars question qu'on puisse se rabattre
vers ces pôles-là pour pratiquer des activités hivernales pour les citoyens. C'était l'objectif derrière
les pôles.

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

945

M. PIERRE MARCOUX :

J'ai un exemple assez concret sur parc Angrignon, il n'y a plus rien qui se passe l'hiver, bien, je veux dire l'arrondissement met beaucoup d'effort maintenant depuis cinq-six ans de tracer des pistes et tout ça, mais je veux dire, il n'y a aucun chalet, aucun rien.

950

Mais, dans la vision des skieurs, c'est de dire au parc Angrignon, il y a dix kilomètres de piste, mais c'est d'en avoir au moins un qui est enneigé dès le début, à Noël, puis ça démarre, disons, le 20 décembre, puis jusqu'au 10 janvier, bien là, on est assurés d'avoir un petit sentier pour développer le sport pour les jeunes et tout ça.

955

C'est un exemple. Ça peut se faire aussi sur le mont Royal, puis pleins d'autres parcs comme ça. On ne parle pas d'enneiger artificiellement l'Île complète, non, loin de là.

960

LA PRÉSIDENTE :

Non, s'il vous plaît. Oui, Monsieur?

M. PIERRE MARCOUX :

965

Juste un point que je voulais préciser parce que je ne l'ai pas mentionné, c'est qu'on a parlé d'agrandir, de réserver des parcs et tout ça.

970

Dans le document, c'est indiqué : « vise un dix pourcents » pourtant, selon la Communauté métropolitaine de Montréal, quand ils ont fait le PMAD en 2004, je pense, ou 2007, ils ont visé 17 pourcents et c'est encore mentionné souvent les 17 pourcents.

Donc, 17 pourcents de la superficie de protection des surfaces vertes, bien, vertes, des surfaces naturelles. Un territoire naturel, il faut l'acheter, il ne faut pas juste se laisser se transformer en condos ou en stationnements.

975

Donc, il y a beaucoup de, comme l'Institut Douglas qui a été sur le dessin, la carte de référence, il est zoné, pas zoné, il est identifié comme zone verte, mais en 2004, je crois, lors du PMAD, 30 pourcents de l'Institut, ils l'avaient balancé comme futures résidences.

980

Puis là, je comprends que c'est protégé et il y a pleins d'autres superficies comme ça, comme les golfs, qui ont proposé de protéger. Donc, c'est important que la Ville, dans le plan d'action de... la vision, c'est de dire on doit augmenter la superficie.

985

17, peut-être qu'on n'aura pas ça à Montréal, mais 10, quand on est actuellement à 6, ce n'est pas un gros, gros saut, là.

LA PRÉSIDENTE :

990

Merci beaucoup de cette précision. Alors, Messieurs Mélançon et Marcoux, merci beaucoup et je vous souhaite une bonne soirée.

995

**Mme LUCILLE SIRAUT
Mme MAËLLE OURY
M. TONY BRUNEL
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**

1000

LA PRÉSIDENTE :

J'inviterais maintenant Lucille Siraut. Oh, vous êtes tous là.